

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS VERBAL

Présents : Claude ARMBRUSTER, André BILLOTTE, Jérôme CONVERSET, Sylvie GROSDEMOUGE, Stéphane JANOT, Olivier MONNIER, Marcel TAVERNIER, Claude VUILLEMIN.

Absent excusé : Fabrice HALLER.

Désignation d'un secrétaire

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Olivier MONNIER a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h04.

Approbation du procès-verbal de la séance du 31 juillet 2025

Ni question ni remarque POUR : 8

DELIBERATIONS

1. 2025-5-1 : PLUI-PADD- Ajustement des orientations.

Le Maire partage au conseil le courrier de la CCPV concernant le PLUI qui explique les ajustements à faire concernant les orientations du PADD.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1523-2 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 151-5 et L. 300-5 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2023-085 du 7 novembre 2023 prenant acte du débat sur les orientations d'aménagement et de développement durables définies dans le PADD ;

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 juin 2023 prenant acte du débat sur les orientations d'aménagement et de développement durables définies dans le PADD ;

Vu la modification du SRADDET approuvée le 18 décembre 2024 portant notamment sur les objectifs de modération de la consommation d'espaces et de lutte contre l'étalement urbain ;

Les orientations du PADD sont ainsi modifiées pour :

- Ajuster la perspective du PLUi à 2040 (au lieu de 2034 initialement) et, dès lors, consolider les objectifs d'évolution démographique et de besoins en logements ;
- Fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain compatibles avec le taux d'effort demandé par le SRADDET modifié le 18 décembre 2024, et avec la loi climat et résilience.

Le conseil municipal prend acte des ajustements apportés aux orientations du PADD de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel.

Ni question ni remarque POUR : 8

2. 2025-5-2 : RPQS eau potable 2024.

Le RPQS a été produit sur le site eau France, après en avoir pris connaissance, les conseils municipaux approuve le RPQS eau potable 2024.

Ni question ni remarque

POUR : 8

3. 2025-5-3 : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2026

Le Maire expose la proposition de l'ONF concernant l'état d'assiette des coupes 2026.

Ni question ni remarque

POUR : 8

QUESTIONS DIVERSES

- Location des logements communaux : deux logements communaux sont actuellement libres un à la ferme et l'autre à côté de la poste. Des annonces ont été publiées. 4 dossiers ont été présentés pour celui de la poste. Le choix va être fait très prochainement en fonction des garanties apportées par chaque demandeur. Le logement de la ferme reste inoccupé pour le moment.

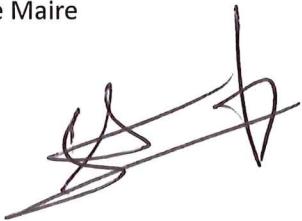
- Affouage : l'affouage en bord de route est prêt. Il y a 130 stères disponibles contre 180 demandés. Les lots vont être réduits de façon équitable. Le tirage au sort va avoir lieu très rapidement.

- Eau : Une surconsommation a été détectée en août et n'a cessé d'augmenter. Après des recherches, trois fuites ont été trouvées dont une qui a laissé échapper 600m³ d'eau.

Il est important de rappeler aux abonnés de vérifier leurs compteurs, groupes de sécurité des chauffe-eaux, et chasses d'eau et de penser à couper l'eau en cas d'absence prolongée.

Fin de séance à 20h35

Le Maire



Le secrétaire

